



Association sans but lucratif constituée le 30 mars 1999

B.P. 3071

L-1030 Luxembourg

Luxembourg, le 25 avril 2004

## Prise de position de l'APEG

### **Redéfinition des études d'éducateur gradué dans le cadre de la création de l'Université du Luxembourg**

Les études de l'éducateur gradué à l'I.E.E.S. sont caractérisées par une polyvalence dans les contenus des cours ainsi qu'un important volet pratique. L'APEG est d'avis que cette approche constitue un atout et ne devra pas être négligée lors de la redéfinition des études de l'éducateur gradué.

La durée du stage pratique ne devra en aucun cas être réduite. Les domaines dans lesquelles ces stages seront effectués devront être en rapport avec les fonctions qu'exercera le futur éducateur gradué. Une différenciation entre les professions d'éducateur diplômé et gradué se concrétisera en évitant d'envoyer un stagiaire gradué dans une institution où il sera essentiellement encadré par des éducateurs diplômés. Le patron de stage (éducateur gradué) devra guider le plus intensivement possible son étudiant stagiaire.

La spécialisation du futur pédagogue spécial ne pourra se réaliser **que** dans le cadre des études « masters ».

Vu la situation actuelle dans le secteur socio-éducatif, des besoins en personnel spécialisé se sont développés dans les domaines suivants : management social, travail social à l'école, gérontologie, gestion des ressources humaines, thérapie sociale, réinsertion professionnelle,...

Pendant le premier cycle, les étudiants des formations de l'instituteur et de l'éducateur gradué devraient avoir la possibilité de suivre ensemble certains cours à caractères plus généraux. Nous osons même affirmer qu'une formation commune des deux premières années de formation à la Faculté des sciences sociales et des sciences de l'éducation ne pourrait être que bénéfique pour les deux professions. L'idée d'une telle faculté répond clairement aux besoins du secteur socio-éducatif. Une société de plus en plus complexe aura besoin de professionnels bien formés.

Tout en demeurant dans l'opinion que le Luxembourg nécessite également un domaine de recherche dans le secteur social, nous sommes convaincus qu'une Faculté des sciences sociales et des sciences de l'éducation révélera des possibilités de recherche éducative, pédagogique et sociale dans ce cadre.

BRESSLER Pol  
(Président de l'APEG)

PLETSCH Marc  
(Secrétaire général)